



COMMUNE DE NOVILLE

Élection du Syndic du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste **POUR NOVILLE I**, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Pierre-Alain FAVROD, né le 24 novembre 1973, originaire de Noville, domicilié au chemin du Crébolaz 6, 1845 NOVILLE, est élu **tacitement** Syndic pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le Président du Bureau :



La Secrétaire :

Noville, le 07 avril 2026